

## Information sur l'audition

Objet de l'audition :	Projet d'ordonnance de la FINMA sur les établissements financiers, projets de révision partielle d'ordonnances de la FINMA et de circulaires FINMA en lien avec la LSFIn et la LEFin	
	Projets et rapport explicatif	
Invitation à prendre position :	Les intéressés sont invités à prendre position sur le projet d'ordonnance de la FINMA et les projets de révision des ordonnances FINMA et circulaires FINMA.	
Délai de réponse :	<b>9 avril 2020</b>	
Dépôt de la prise de position :	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA Noël Bieri Laupenstrasse 27 CH-3003 Berne <a href="mailto:noel.bieri@finma.ch">noel.bieri@finma.ch</a>	
Forme de la prise de position :	Merci de transmettre en tout cas une version électronique (une version Word ainsi qu'une version PDF) de la prise de position.	
Publication de la prise de position:	A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs consentent à la publication de leur prise de position.	
Questions complémentaires :	Noël Bieri Tél. +41 (0)31 327 91 02 <a href="mailto:noel.bieri@finma.ch">noel.bieri@finma.ch</a>	Kaspar Ulmann Tél. +41 (0)31 327 91 53 <a href="mailto:kaspar.ulmann@finma.ch">kaspar.ulmann@finma.ch</a>
Contact médias :	Vinzenc Mathys Tél. +41 (0)31 327 19 77 <a href="mailto:vinzenc.mathys@finma.ch">vinzenc.mathys@finma.ch</a>	